



Avec **Lui**, prendre soin
les **uns** des **autres**
et **partager** à tous
la **joie** de l'**Évangile**

ACTES DU SYNODE DIOCÉSAIN DE CRÉTEIL
Octobre 2014 - Octobre 2016

MONSEIGNEUR MICHEL SANTIER

Avec **Lui**, prendre soin
les **uns** des **autres**
et **partager** à tous
la **joie** de l'**Évangile**

ACTES DU SYNODE DIOCÉSAIN DE CRÉTEIL



Octobre 2014 - Octobre 2016

S O M M A I R E

LETTRE PASTORALE	3
1. INTRODUCTION	4
2. À LA LUMIÈRE DE LA PAROLE DE DIEU	9
3. ORIENTATIONS MISSIONNAIRES	16
DÉCRETS SYNODAUX	29
1. Décrets pour que notre Église vive de la Parole annoncée, vécue et célébrée	31
2. Décrets pour que l'évangélisation des jeunes générations devienne la grande cause du diocèse	37
3. Décrets pour que notre Église se fasse conversation et donne des mains à l'Évangile	42
4. Décrets pour que la mission soit l'affaire de tous les baptisés et promouvoir des conversions pastorales	47
NOTES	50

LETTRE PASTORALE

1. INTRODUCTION

**Avec Lui, prendre soin
les uns des autres
et partager à tous
la joie de l'Évangile.**

Plus que le thème de notre Synode, cette formule exprime une conviction partagée par beaucoup dans notre diocèse: l'annonce de la Bonne Nouvelle aujourd'hui passe par l'ouverture de chemins de fraternité qui témoignent de l'inépuisable amour de Dieu pour tous les hommes. À cette conviction doivent donc correspondre nos façons de vivre en diocèse, en paroisses, en mouvements, en établissements catholiques ou dans nos services.

Lorsqu'au printemps 2014, à l'occasion de la messe chrismale, j'ai annoncé, pour l'automne suivant, l'ouverture de notre Synode diocésain, j'avais à l'esprit les propos

du pape François dans *La Joie de l'Évangile*, publié quelques mois auparavant: « L'évêque doit toujours favoriser la communion missionnaire dans son Église diocésaine (...). Parfois il se mettra devant pour indiquer la route (...), d'autres fois, il sera simplement au milieu de tous (...), et en certaines circonstances, il devra marcher derrière le peuple, pour aider ceux qui sont restés en arrière, et - surtout - parce que le troupeau lui-même possède un odorat pour trouver de nouveaux chemins. »¹

Pasteur de ce diocèse depuis neuf ans déjà, j'avais perçu que le temps était venu d'ouvrir avec confiance ces nouveaux chemins évoqués par le pape François dans son exhortation apostolique. Vous avez répondu à mon invitation et pendant deux années, nous avons

« marché ensemble » selon la signification même du mot « synode ». La large consultation, engagée au cours du premier semestre 2015, a bénéficié de la réflexion de plus de mille cent équipes synodales à travers tout le Val-de-Marne. Elle s'est enrichie, aux étapes suivantes, de l'apport de l'assemblée synodale, des différents conseils, mouvements et services que comporte notre diocèse et de cinq forums dont les thématiques reprenaient des questions de fond : l'évangélisation, les familles, les jeunes, la solidarité et les quartiers populaires.

Près de dix mille personnes ont pu prendre part à la réflexion et partager ce qu'elles souhaitaient pour l'avenir de notre Église et de sa mission. Certaines étaient très engagées dans la vie de l'Église, d'autres plus à distance. Il est même arrivé,

qu'invités dans une équipe synodale, des amis non-chrétiens aient été heureux de s'exprimer sur le sens qu'ils reconnaissent à l'Évangile et à la responsabilité des chrétiens dans le monde d'aujourd'hui et ainsi d'apporter leur contribution à notre recherche.

Les mille trois cent contributions envoyées par les équipes synodales ont fait l'objet d'une *Synthèse des réponses à la consultation synodale*² qui présentait déjà une large palette de constats, pistes de discernement et propositions d'action dans tous les domaines de la vie de notre Église diocésaine. Tous ces éléments étaient autant d'interpellations pour qu'elle s'interroge sur son organisation, ses modes de fonctionnement, ses bonnes et moins bonnes habitudes et coutumes et prenne la mesure des conversions

personnelles et communautaires qu'elle avait à vivre pour toujours mieux répondre à l'appel de l'Esprit.

De cette synthèse ressortait l'image d'un diocèse porteur de convictions fortes qui pouvaient être formulées selon ces cinq idées directrices qui ont structuré en profondeur la réflexion de notre Synode :

- 1.** l'évangélisation doit se vivre dans la rencontre et le dialogue avec la société et la culture contemporaines, marquées par l'indifférence religieuse et le pluralisme ;
- 2.** dans l'acte d'évangéliser, l'annonce de l'Évangile de Jésus-Christ Sauveur et Seigneur et l'engagement dans le service des frères sont indissociables ;
- 3.** les catholiques sont devenus minoritaires dans une société

qui perd sa mémoire chrétienne: l'Évangile ne sera accueilli que s'il est porté par des témoins solidement initiés;

4. portée par une symphonie de vocations, l'évangélisation devient l'affaire de tous: les acteurs de la mission ont à prendre soin les uns des autres et à inventer des manières de vivre en Église fraternelles et réconfortantes;

5. le premier de tous les défis auxquels notre Église diocésaine doit faire face est celui de l'initiation chrétienne des jeunes générations.

De ces riches et foisonnantes intuitions, il restait à tirer des propositions d'action concrètes. Ce fut le travail des trois cents délégués réunis lors des deux sessions de l'assemblée synodale qui se sont tenues en novembre 2015 et en mai 2016. Dans une démarche de partage

ecclésial vécu sous la conduite de l'Esprit, dans la prière et un authentique climat de confiance et de fraternité, ils ont discerné et sélectionné les propositions d'action missionnaire qui sont aujourd'hui prioritaires pour notre diocèse et réfléchi aux moyens à prendre pour les mettre en œuvre de manière réaliste.

Je voudrais ici témoigner de ce qu'il m'a été donné de vivre au cours de ces deux années et qui, aujourd'hui, nourrit mon espérance. J'ai reçu la confiance de personnes «entrées à reculons» dans le Synode: elles doutaient qu'il puisse un jour porter des fruits. Et aujourd'hui, ces mêmes personnes me remercient et rendent grâce à Dieu pour l'expérience qu'elles ont vécue en Église. J'ai vu le travail de maturation et la conversion

qui se sont opérés entre les deux sessions: cela a conduit certains délégués à ne plus parler, dans leurs interventions, de leurs seuls souhaits personnels, mais de ce qui leur semblait bon pour leur Église. Et je sais que ces témoignages ont contribué à modifier bien des votes, à l'heure du choix. Plus largement, j'ai perçu le désir de bien des équipes synodales de prolonger l'expérience vécue en continuant à partager la Parole de Dieu.

Cette réflexion, qui a été pour tous l'occasion d'une expérience nouvelle de la fraternité ecclésiale, a permis de retenir et d'adopter à une très large majorité trente-neuf propositions prioritaires d'action missionnaire.

Le 12 octobre 2014, en convoquant le Synode, je vous appelais à prendre la parole. Deux ans

plus tard, c'est bien comme votre réponse à cet appel que je reçois ces propositions d'action missionnaire. Elles vous engagent, non comme des consignes qui tomberaient d'en haut, sans lien avec les réalités du terrain, mais comme le fruit du consensus auquel nous sommes parvenus en diocèse à propos de questions essentielles qui concernent l'annonce de l'Évangile dans le Val-de-Marne.

De la même manière, elles m'engagent personnellement pour les années à venir. Comme je l'annonçais à l'ouverture du Synode, ce sont ces propositions qui fournissent la matière première des décrets synodaux que je vais présenter dans la suite de ces pages. Le contenu de ces abondantes propositions demeurerait encore vague et demandait à être précisé, particulièrement

lorsqu'elles touchaient de manière substantielle l'organisation des structures du diocèse. Il est aussi arrivé qu'au titre de ma responsabilité d'évêque parmi vous, je trouve nécessaire de souligner le caractère prioritaire de certains aspects de la vie ecclésiale que le Synode n'avait pas suffisamment mis en valeur. Il s'agit principalement du développement d'une pastorale des vocations aux ministères ordonnés et à la vie consacrée d'une part, et d'autre part, de la nécessité de promouvoir une pastorale de la proposition des sacrements, du sacrement de mariage en particulier.

Mais, pour l'essentiel, les actes synodaux que je publie aujourd'hui trouvent leur source dans ce que vous m'avez donné à entendre de votre passion pour l'Évangile et de votre manière de la mettre

en œuvre dans la diversité de vos conditions de vie et de vos traditions spirituelles et apostoliques respectives. Voilà pourquoi, dans la suite du texte, j'insisterai, sans craindre la répétition, sur ce que j'ai entendu de vous avant de présenter les décrets synodaux rédigés à partir de ce que vous m'avez exprimé.

La publication de ces actes s'inscrit dans un contexte déjà très riche et dynamisant, caractérisé par le « redéploiement » de notre cathédrale, le procès en béatification de Madeleine Delbrêl et la dynamique missionnaire impulsée par le pape François pour l'Église universelle.

Le « redéploiement » de la cathédrale Notre-Dame de Créteil éclaire l'une des orientations fondamentales qui se dégagent de notre Synode : faire que l'Église en

Val-de-Marne s'inscrit de manière visible et manifestement contemporaine au cœur de nos cités comme un lieu d'accueil et de rencontre qui fait signe vers le mystère de Dieu.

Le procès en béatification de Madeleine Delbrêl, aujourd'hui en cours, est, d'une autre façon, tout aussi significatif de la recherche engagée par notre Synode. Cette grande figure spirituelle est tellement ancrée dans l'histoire de notre diocèse qu'elle s'est naturellement imposée comme l'une des « balises » de notre démarche. Son témoignage continue et continuera d'éclairer notre présence de baptisés au cœur d'un monde marqué par l'incroyance.

Enfin, notre Synode s'inscrit également dans la dynamique impulsée par le pape François pour l'Église universelle par la publication de ces

trois textes majeurs que sont *Evangelii Gaudium*, *Laudato Si et Amoris Laetitia* ainsi que par la promulgation de l'année de la Miséricorde : quatre références importantes pour nous tout au long de ces deux années.

Mais plus fondamentalement encore, notre Synode s'enracine dans l'écoute de la Parole de Dieu. C'est pourquoi, au début de cette lettre pastorale, je vais reprendre l'Évangile de la multiplication des pains qui avait été proposé à la méditation des équipes synodales. Ensuite, pour mieux éclairer les décisions qui viennent concrétiser les votes de l'assemblée synodale, il me semble important de revenir à tout ce que vous avez exprimé et que j'ai entendu, en le faisant dans le détail, orientation par orientation, en conservant ainsi le plan de la

réflexion qui s'est progressivement dégagé. Puis dans la seconde partie de ces actes, je formulerai les décrets synodaux qui vont guider la vie de notre diocèse pour les années à venir. Ces décrets abordent de différentes manières de nombreux thèmes. Ils constituent ainsi une feuille de route commune qui peut paraître imposante. Pour autant, ces décrets n'ont pas tous la même portée : certains sont des invitations qui supposent l'engagement loyal de chacun, selon ses capacités et les conditions locales. D'autres sont des décisions qui seront à mettre en œuvre de façon progressive, selon un calendrier planifié.

Je remercie les membres du secrétariat général pour leur contribution à l'élaboration de ces actes et pour les trois années de préparation et d'animation du Synode.

À LA LUMIÈRE DE 2. LA PAROLE DE DIEU

Pour poursuivre l'élan du Synode afin qu'il porte son fruit, nous ne sommes pas seuls, car c'est bien «**Avec Lui,**» que nous voulons «**prendre soin les uns des autres et partager à tous la joie de l'Évangile**». L'un des passages d'Évangile du *Carnet de route* des équipes synodales peut être pour nous une lumière: il s'y dévoile toute la pédagogie de Jésus vis-à-vis de ses disciples qu'il veut associer à sa mission. Entrons à nouveau dans ce récit pour y discerner comment, aujourd'hui, c'est avec nous que Jésus fait ce travail de pédagogie.

Ce passage de l'Évangile présente une succession de dialogues, entre Jésus et ses disciples, entre Jésus et son Père. À chaque fois, les disciples sont appelés à une conversion: celle de leur façon de voir, celle de leur façon de faire, ou celle de leur façon de croire.



« **LE JOUR COMMENÇAIT À BAISSER. ALORS LES DOUZE S'APPROCHÈRENT DE LUI ET LUI DIRENT : « RENVOIE CETTE FOULE : QU'ILS AILLENT DANS LES VILLAGES ET LES CAMPAGNES DES ENVIRONS AFIN D'Y LOGER ET DE TROUVER DES VIVRES ; ICI NOUS SOMMES DANS UN ENDROIT DÉSERT. » MAIS IL LEUR DIT : « DONNEZ-LEUR VOUS-MÊMES À MANGER. » ILS RÉPONDIRENT : « NOUS N'AVONS PAS PLUS DE CINQ PAINS ET DEUX POISSONS. À MOINS PEUT-ÊTRE D'ALLER NOUS-MÊMES ACHETER DE LA NOURRITURE POUR TOUT CE PEUPLE. » IL Y AVAIT ENVIRON CINQ MILLE HOMMES. JÉSUS DIT À SES DISCIPLES : « FAITES-LES ASSEOIR PAR GROUPES DE CINQUANTE ENVIRON. » ILS EXÉCUTÈRENT CETTE DEMANDE ET FIRENT ASSEOIR TOUT LE MONDE. JÉSUS PRIT LES CINQ PAINS ET LES DEUX POISSONS, ET, LEVANT LES YEUX AU CIEL, IL PRONONÇA LA BÉNÉDICTION SUR EUX, LES ROMPIT ET LES DONNA À SES DISCIPLES POUR QU'ILS LES DISTRIBUENT À LA FOULE. ILS MANGÈRENT ET ILS FURENT TOUS RASSASIÉS ; PUIS ON RAMASSA LES MORCEAUX QUI LEUR RESTAIENT : CELA FAISAIT DOUZE PANIERS. »**

Évangile de Jésus-Christ selon saint Luc (9, 12-17)

UNE CONVERSION DE NOTRE FAÇON DE VOIR

LES DOUZE S'APPROCHÈRENT DE LUI ET LUI DIRENT: «RENVOIE CETTE FOULE (...)».

MAIS IL LEUR DIT: «DONNEZ-LEUR VOUS-MÊMES À MANGER.»

Il est frappant de constater que, dans ce passage d'Évangile, «les Douze» sont appelés sous cet unique vocable, comme un ensemble soudé, faisant corps dans la situation. Les Douze, c'est le premier cercle des disciples de Jésus. Ils le suivent, ils sont avec lui depuis le début de son ministère public, compagnons des premières heures, témoins de sa vie au quotidien, témoins de l'attrait qu'il suscite, des guérisons qu'il opère. Ce jour-là, il y avait foule autour de lui

et il se faisait tard. Leur réaction à ce moment-là était logique: tous ces gens, que vont-ils manger? Où vont-ils dormir? Aucune logistique n'était prévue qui aurait permis de gérer les choses. Alors ils se tournent vers Jésus, pour lui donner un conseil; ou plus peut-être: pour le ramener à la réalité en clôturant cette journée et inviter tous ces gens à rentrer chez eux ou à trouver une solution de repli.

Il n'est pas très difficile de se mettre à leur place. Nous sommes un peu comme ces Douze, témoins de l'attraction que Jésus suscite, témoins des nombreuses attentes de ceux qui nous entourent. La réflexion synodale a été longue,

comme la journée a été longue pour les Douze. Il est frappant de constater là aussi combien ce Synode a d'abord été un beau signe de l'unité et de la communion de tout un diocèse autour de son évêque: la seconde session de l'assemblée synodale notamment a manifesté cette unité de façon remarquable. Mais le Synode s'achève: faut-il revenir «à la réalité», clôturer et reprendre la vie comme avant, en invitant tous ces gens qui ont mis tant d'attentes à retourner chez eux, tout simplement?

Dans ce premier dialogue, Jésus va bousculer cette façon de voir les choses, les autres:

«DONNEZ-LEUR VOUS-MÊMES À MANGER.»

Ce n'est pas une réponse comme une provocation, avec ironie, ou

avec une pointe d'irritation, comme s'il n'avait pas réalisé lui-même la situation de détresse de cette foule venue l'écouter. Précisément, il la ressentait beaucoup plus profondément, intensément. Marc n'a-t-il pas écrit dans son Évangile :

« JÉSUS VIT UNE GRANDE FOULE. IL FUT SAISI DE COMPASSION ENVERS EUX, PARCE QU'ILS ÉTAIENT COMME DES BREBIS SANS BERGER. ALORS, IL SE MIT À LES ENSEIGNER LONGUEMENT. »

(MARC 6,34)

C'est pour cela qu'il est venu habiter parmi nous (Jean 1, 14); c'est pour cela qu'il est sorti (Marc 1,38). Ce qui habite le cœur de Jésus n'est-ce pas toujours ce qui habitait le cœur du Seigneur lorsqu'il s'adressait à Moïse dans le buisson ardent :

« J'AI VU, OUI, J'AI VU LA MISÈRE

DE MON PEUPLE (...) OUI, JE CONNAIS SES SOUFFRANCES. »

(EXODE 3,7)

Cette réponse de Jésus, c'est un appel fait aux Douze à s'associer à son propre ministère de salut qu'il est venu apporter.

À travers ces mots de Jésus, on peut entendre : vous avez vu la misère de cette foule ; alors, comme moi qui l'ai portée sur mes épaules toute la journée, à vous maintenant : donnez-leur vous-mêmes à manger.

Jésus leur confie le service des tables – et c'est peut-être la partie la plus simple, puisqu'elle est matérielle. Changement de regard qui appelle à passer de témoins extérieurs à acteurs participant à l'œuvre même de salut apporté par Dieu. Jésus appelle les Douze à s'associer à sa mission, à nourrir

concrètement cette foule comme lui-même l'a nourrie de sa parole. Jésus nous appelle à nous associer à sa mission en Val-de-Marne : son Esprit y est déjà à l'œuvre, nous pouvons l'attester. C'est pour nous une mission de service, concret, tout simple. Les fruits du Synode ne se verront pas dans de grandes phrases ou de beaux discours, mais à travers tous les gestes du prendre soin les uns des autres, au quotidien. Aujourd'hui, encore plus qu'à un autre moment de son histoire, Jésus lance cette invitation à notre Église de Créteil :

« DONNEZ-LEUR VOUS-MÊMES À MANGER. »

Tous les décrets synodaux publiés dans ce présent document sont comme autant de pistes pour ce service auquel il nous appelle, ensemble.

UNE CONVERSION DE NOTRE FAÇON DE FAIRE

ILS RÉPONDIRENT : « NOUS N'AVONS PAS PLUS DE CINQ PAINS ET DEUX POISSONS. (...) »

JÉSUS DIT À SES DISCIPLES : « FAITES-LES ASSEOIR PAR GROUPES DE CINQUANTE ENVIRON. »

Il est fréquent d'entendre, quand une entreprise qui a nécessité beaucoup d'investissements, n'a débouché que sur un résultat décevant, que la « montagne a accouché d'une souris ». Pour les Douze, c'est la même disproportion : qu'est-ce que cinq pains et deux poissons pour nourrir cinq mille hommes ? Là encore, en toute logique comptable, ils ont raison de s'étonner de cette démesure. Et bien souvent nous réagissons aussi comme eux. Peut-être sommes-nous tentés de faire le même calcul au terme

de ce Synode : qu'est-ce que ces quelques décrets – même s'ils sont déjà très riches et nombreux ! – pour répondre aux défis de notre temps et de notre diocèse ?

Dans ce deuxième dialogue, la réponse de Jésus va encore bousculer cette façon de voir les choses, les autres :

« FAITES-LES ASSEOIR PAR GROUPES DE CINQUANTE ENVIRON. »

Jésus ne fait pas de commentaire sur cette interrogation de ses disciples. Il ne fait pas de commentaire, parce que la question n'est pas là. La question n'est pas : « Combien avons-nous ? Que peut-on faire avec ce que nous avons ? » ; mais bien plutôt : « Qu'est-ce que nous avons ? Avec qui pouvons-nous

faire quelque chose et partager ce que nous avons ? ». Jésus invite à un partage à échelle humaine : quitter la dimension d'une foule anonyme pour entrer dans celle d'une équipe, d'un groupe, d'un mouvement, là où la rencontre devient réellement interpersonnelle.

Nous avons fait ensemble cette expérience : dans les équipes synodales, dans les ateliers des forums, dans les commissions de l'assemblée synodale, par exemple. À chaque fois, nous y avons découvert la richesse du partage et de l'échange. C'est cette même dynamique que nous devons poursuivre : non pas se focaliser sur les seuls moyens dont nous pouvons disposer – forcément limités – mais imaginer avec qui partager ce que nous avons. La mise en œuvre de ces décrets ne peut pas s'envisager autrement. C'est à cette condition que tous pourront être rassasiés.

UNE CONVERSION DE NOTRE FAÇON DE CROIRE

JÉSUS PRIT LES CINQ PAINS ET LES DEUX POISSONS, ET, LEVANT LES YEUX AU CIEL, IL PRONONÇA LA BÉNÉDICTION SUR EUX, LES ROMPIT ET LES DONNA À SES DISCIPLES POUR QU’ILS LES DISTRIBUENT À LA FOULE.

14

Ici, le dialogue se fait intérieur. Jésus ne s’exprime plus par des mots, mais par des gestes. C’est le temps de l’action. On ne connaît pas les mots de bénédiction de Jésus, ni ceux des disciples quand ils distribuent à chacun le partage des cinq pains et des deux poissons. Ce qui compte, ce sont les gestes posés : ils traduisent l’amour qui se donne et se partage. Quand nous lisons ce récit, nous reviennent forcément en mémoire

les mots et les gestes de Jésus le soir de la Cène :

« JÉSUS, AYANT PRIS DU PAIN ET PRONONCÉ LA BÉNÉDICTION, LE ROMPIT ET LE LEUR DONNA »

(MARC 14, 22)

Dans l’un et l’autre récit, les mots et les gestes sont les mêmes. Le partage avec la foule au désert s’inscrit dans la dimension pascal qui marque toute l’existence de Jésus. Il ne s’agit pas d’une simple distribution alimentaire mais d’une anticipation, d’une préfiguration du mystère pascal, le mystère de l’amour qui se donne pour tous, jusqu’au bout. Rendu présent dans chaque eucharistie, il suscite en nous de grandes attentes.

De la même façon, les décrets promulgués dans ce document ne sont pas de simples décisions à portée structurelle ou administrative. Elles s’inscrivent dans le mystère de l’Église qui actualise pour aujourd’hui le don de Dieu, dans la mort et la résurrection du Christ. Elles ne constituent pas de nouvelles recettes miracles qui redynamiseraient notre mission d’évangélisation. Elles ne visent pas la réussite de nos prochaines entreprises, aussi pertinentes soient-elles, mais manifestent à tous l’amour de Dieu qui se donne, totalement, dans la certitude que l’amour et la vie auront le dernier mot.

« Avec Lui, ... »

Changer notre façon de voir, pour percevoir dans nos vies que c’est le Christ qui nous associe à sa mission de service, pour tous.

« **Prendre soin les uns des autres...** »

Changer notre façon de faire, pour comprendre que c'est ensemble, à échelle humaine, dans de petites communautés, que ce service devient possible.

« **Et partager à tous la joie de l'Évangile.** »

Changer notre façon de croire à la réussite de nos projets : c'est dans le mystère pascal qu'ils trouvent tout leur sens et montrent leur fécondité.

La mise en œuvre de ces orientations n'aura de sens que si nous faisons nôtres ces conversions. Alors, à l'heure du bilan, quand nous recueillerons les fruits de la mise en œuvre du Synode, nous pouvons espérer que tous auront été rassasiés, ... et qu'il en restera encore douze paniers !

Ces paniers qui restent après le partage, Madeleine Delbrêl les recueille dans un très beau texte. Il s'agit des traces laissées par une rencontre qui conduisent vers Dieu :

« Je souhaite que nous tous qui sommes ici, nous puissions, au moins une fois dans notre vie, et peut-être plusieurs fois dans notre vie, annoncer si fort, si passionnément la Bonne Nouvelle de Dieu; que nous l'annoncions si fort, et avec tant de bonté, que cet homme puisse en garder le souvenir, la nostalgie, et qu'un jour où nous ne serons plus là; où personne ne le saura, cet homme s'adresse au Dieu possible, qu'il pressent; au Dieu dont on lui a parlé, comme de Quelqu'un de vivant et aimant; que cet homme se tourne vers Dieu, qu'il s'adresse à Lui. Ce jour-là, pour cet homme, nous aurons fait le maximum, car nous l'aurons mis en contact volontaire avec Dieu. Il aura répondu par un acte élémentaire d'amour, à l'amour de Dieu qui, Lui, l'aime toujours et indéfiniment, le premier. »

MADELEINE DELBRÊL,
En dialogue avec les communistes³

ORIENTATIONS MISSIONNAIRES

3.

Au cours de ces deux années, j'ai eu de nombreuses occasions de vous entendre, qui ne se réduisent pas aux deux seules sessions de l'assemblée synodale. Je pense ici à la richesse du travail initial des équipes synodales que traduit bien la *Synthèse*² de l'automne 2015, dont je reprends ici la structure. Arrivé au terme de notre parcours, il m'a semblé essentiel de le relire dans son intégralité, de manière à ne rien oublier de ce qui a pu être dit: de vos conditions de vie, de votre vision de la société et de l'Église, de vos engagements, de vos souhaits pour notre Église diocésaine, des chemins nouveaux sur lesquels vous souhaitez que nous nous engageons.



1. L'évangélisation dans la rencontre et le dialogue

ORIENTATION MISSIONNAIRE

1

OSER UNE ÉGLISE DE LA RENCONTRE ET DU DIALOGUE

J'ai entendu le témoignage de nombreux diocésains engagés de longue date aux côtés d'hommes et de femmes de bonne volonté qui ne partagent pas nécessairement notre foi mais agissent avec générosité pour plus de justice et

de fraternité. Ils disent l'importance pour l'Église de ne pas s'affirmer comme une contre-culture mais d'être présente dans des rencontres et des dialogues fraternels et exigeants au cours desquels chacun apporte et reçoit. Une

Église de «plein vent», heureuse de partager les richesses de sa tradition et de sa sagesse et de les mettre au service du bien commun et du combat pour la dignité humaine.

17

ORIENTATION MISSIONNAIRE

2

ŒUVRER À L'UNITÉ DES CHRÉTIENS ET DIALOGUER AVEC LES CROYANTS D'AUTRES RELIGIONS

Face au scandale de la division entre les disciples de Jésus-Christ,

j'ai entendu les acteurs du dialogue œcuménique plaider pour que

l'ensemble du diocèse se sente appelé à favoriser le rapprochement

des Églises et des communautés chrétiennes, comme le Christ nous y presse. De même, je me suis réjoui d'entendre que la présence sur le Val-de-Marne de croyants appartenant à de multiples traditions (juive, musulmane, bouddhiste...)

nous faisait un devoir de tisser avec elles des liens de connaissances mutuelles et de collaborations fraternelles, de refuser la montée des affrontements intercommunautaires afin de témoigner ensemble que les religions peuvent servir la paix et la

fraternité. J'ai entendu aussi qu'une telle disponibilité pour la rencontre et le dialogue réclamait que chacun d'entre nous, et particulièrement les plus jeunes, puisse s'approprier les fondamentaux de la foi de l'Église.

AMÉLIORER LA COMMUNICATION DANS L'ÉGLISE

J'ai entendu combien le langage dit « d'Église » pouvait parfois faire obstacle au message de l'Évangile et comment nos outils de communication risquaient de n'atteindre que le noyau dur des catholiques bien intégrés au détriment, en particulier, des plus jeunes.

J'ai entendu l'appel du Synode à faire lucidement le bilan de nos pratiques de communication et d'associer étroitement les plus jeunes à leur renouvellement, en particulier en ce qui concerne l'usage des réseaux sociaux.

Enfin, j'ai entendu l'appel adressé à votre évêque qu'il continue, lorsque les circonstances l'exigent, à faire entendre sa voix et prenne position au nom de l'Évangile dans les débats de société et que d'autres : clercs, religieux et laïcs prennent aussi la parole particulièrement dans le cadre de leurs associations et mouvements.

ORIENTATION MISSIONNAIRE 4

RELIER L'ÉVANGILE ET LE MONDE DU TRAVAIL

Nous savons tous que le travail est le lieu d'une expérience humaine irremplaçable où hommes et femmes se découvrent solidai-
rement co-créateurs, appelés à se mettre au service du bien commun. De même nous savons tous que le chômage et la précarité constituent des expériences destructrices.

Mais j'ai entendu aussi que se développent de nouvelles souffrances au travail liées au développement de la précarité et de méthodes de management stressantes. Mais alors qu'il est parfois difficile d'être accepté comme croyant dans certains milieux de travail, j'ai trouvé réconfortant que soit largement

approuvé le vœu de développer une « pastorale du travail » permettant de redécouvrir qu'il n'est pas de réalité humaine où l'Évangile ne puisse être partagé comme une parole de réconfort qui relève ceux qui sont courbés.



2. Annonce de Jésus-Christ et service évangélique de l'humain

ORIENTATION MISSIONNAIRE 5

SERVIR LA FRATERNITÉ

20

Nous savons tous que beaucoup dans nos communautés ont à cœur de vivre cette Parole de Jésus qui affirme le caractère indissociable de l'amour de Dieu et du prochain (Marc 12, 29-31). Il est réconfortant de constater que beaucoup de nos communautés, associations et mouvements ont fait leur la formule de *Diaconia 2013*⁴, « **la fraternité n'est pas une option, c'est une nécessité.** »

Mais j'ai entendu aussi que la pauvreté et l'exclusion étaient des réalités au cœur même de nos communautés qui ne sont pas épargnées pas la fracture sociale et qu'il importait donc que les « plus souffrants » et les personnes en situation de handicap ne s'y trouvent pas marginalisés mais soient au contraire accueillis et écoutés, comme des témoins privilégiés de l'amour du Christ.

J'ai entendu enfin l'appel du Synode pour que, dans notre département marqué par la crise du logement, le diocèse fasse la vérité sur son patrimoine immobilier et sur l'usage qu'elle en fait.



ORIENTATION MISSIONNAIRE 6

ACCOMPAGNER LES FAMILLES

On le sait, la famille reste aujourd'hui encore, et spécialement pour les plus jeunes, le lieu privilégié de l'apprentissage de l'amour, de la confiance et du pardon. Mais j'ai entendu le désarroi de beaucoup face à la diversité des situations

conjugales et familiales, jusque dans leurs propres familles et leur souhait que notre Église diocésaine sache se faire accueillante et miséricordieuse pour ceux qui se trouvent dans des situations difficiles, comme y invite le pape François.

Que notre Église développe une pastorale du mariage capable d'accompagner, de former et de soutenir les jeunes couples sur la durée.



3. Vivre et partager la joie de l'Évangile

ORIENTATION MISSIONNAIRE 7

SOUTENIR ET FORMER DES DISCIPLES

22

J'ai entendu la conviction largement partagée que le témoignage de foi des baptisés suppose l'expérience d'une rencontre personnelle avec le Christ et que cela ne peut aller

sans initiation à la prière chrétienne, à la lecture de la Bible et à la relecture de leur vie. J'ai entendu ainsi la grande demande qui en découle de déployer au plus près du terrain

des formations spirituelles et théologiques. J'ai entendu aussi le souci d'encourager et de valoriser la piété populaire.



ORIENTATION MISSIONNAIRE 8

VEILLER À LA QUALITÉ DE NOS CÉLÉBRATIONS

J'ai entendu que les messes dominicales faisaient l'objet d'une attente forte, si forte qu'elle en devenait parfois source de déception. J'ai entendu la demande de mieux comprendre la richesse des rites et des symboles déployés dans la liturgie et d'améliorer la qualité des chants, des lectures

et des homélie comme irruption de la Parole de Dieu dans le quotidien de nos vies. J'ai entendu aussi l'importance pour les équipes liturgiques d'honorer la diversité des sensibilités musicales liées aux traditions culturelles et à l'âge de chacun et d'éviter que la préparation et l'animation des célébrations

ne soient accaparées par quelques personnes au détriment en particulier des jeunes. J'ai entendu enfin votre souci d'aller chercher les personnes isolées ou malades afin de les associer aux célébrations dominicales.



PROPOSER LES SACREMENTS

J'ai entendu qu'il ne suffisait pas de célébrer les sacrements avec les personnes qui les demandent mais qu'il faut aussi oser les proposer à ceux qui, pour différentes raisons, n'osent pas s'en approcher. C'est particulièrement le cas du sacrement du pardon: certains ont vu leur vie bouleversée du fait de l'avoir reçu.

J'ai entendu aussi que l'Église devrait proposer le mariage sacramentel qui correspond si bien aux désirs d'amour, de fidélité et de fécondité de nombreux couples, même s'ils reculent parfois devant la perspective d'un engagement pour la vie.

J'ai entendu enfin la nécessité de mieux préparer, soutenir et accompagner dans la durée les nouveaux baptisés, confirmés ou mariés.



4. La symphonie des vocations

ORIENTATION
MISSIONNAIRE 10

VIVRE LA COMMUNION DANS LA CORESPONSABILITÉ DES VOCATIONS

ORIENTATION
MISSIONNAIRE 12⁵

Je sais combien l'enseignement du *Concile Vatican II* sur la commune responsabilité de tous les baptisés, dans le respect de la vocation de chacun, est aujourd'hui reçu dans notre Église diocésaine. J'ai entendu aussi que sa mise en œuvre exigeait patience et approfondissement, persévérance et audace et je me suis réjoui que le Synode prenne une conscience plus vive de l'importance de

développer la pastorale des vocations aux ministères ordonnés et à la vie consacrée.

J'ai entendu aussi le désir que se développe à tous les niveaux de la vie du diocèse (paroisses, secteurs, services) «une culture synodale» comme le pape François nous y invite.

J'ai entendu l'appel à réfléchir à la place respective des hommes

et des femmes, des clercs et des laïcs, dans la participation à la charge pastorale. J'ai entendu enfin le souhait que, dans nos célébrations liturgiques, les responsabilités des laïcs et laïques dans la vie de l'Église soient bien manifestées (notamment lors de la célébration des sacrements dont ils ont accompagné la préparation).

J'ai reçu de la part de nombreux acteurs de la mission de l'Église dans notre diocèse des témoignages de joie profonde. Mais certains ne cachent pas qu'ils traversent également des moments de découragement, voire d'épuisement lorsque leurs initiatives et propositions n'obtiennent pas la réponse qu'ils attendaient, lorsque la collaboration en équipe pastorale génère trop de tensions et de conflits.

J'ai entendu qu'entre acteurs de la mission de l'Église prendre soin les uns des autres et développer un climat de fraternité n'était pas une option mais une nécessité. J'ai entendu que nous pouvions et devons progresser dans la gestion des ressources humaines.

J'ai entendu aussi que la difficulté à bien vivre la diversité des vocations pouvait être dépassée par la mise en œuvre de formations communes et de moments fraternels partagés.

J'ai entendu enfin que toute personne envoyée en mission devait pouvoir bénéficier non seulement de la formation correspondante mais d'un accompagnement spirituel.



ORIENTATION MISSIONNAIRE 13

RENOUVELER NOS PAROISSES AU SERVICE DE LA MISSION

Nous le savons, beaucoup de catholiques nourrissent pour l'essentiel leur vie chrétienne en participant à la vie des paroisses qui donnent, par ailleurs à l'Église catholique, sa visibilité la plus immédiate pour les non-pratiquants ou les non-chrétiens.

Mais j'ai entendu que la paroisse n'était pas le tout de la vie de l'Église qui prenait aussi la forme d'associations de fidèles (mouvements, communautés, etc.).

J'ai entendu aussi l'importance que prennent dans notre société des réseaux sociaux non territoriaux et que l'Église ne pouvait rester étrangère à ces nouvelles manières de communiquer et de faire communauté.

J'ai entendu enfin que, pour de multiples raisons liées à leur histoire personnelle, des hommes, des femmes ne franchiraient peut-être jamais la porte de nos églises même s'ils ne sont pas indifférents à l'Évangile et à la personne du Christ. Et je partage avec vous le souhait que, dans l'esprit de Madeleine Delbrêl, nous soyons capables de leur proposer des temps de rencontre et de partage pour goûter, à leur manière et à leur rythme, la joie de l'Évangile.



5. L'urgence de l'initiation chrétienne des jeunes générations

ORIENTATION MISSIONNAIRE 14

INTÉGRER ENFANTS ET JEUNES À LA VIE DE FOI DE NOS COMMUNAUTÉS

28

J'ai entendu la souffrance des anciens devant l'absence massive des jeunes générations dans nos rassemblements. J'ai entendu la souffrance des jeunes témoignant de leur difficulté à participer activement à la vie des communautés paroissiales de manière à les rendre accueillantes pour leur classe d'âge. Mais je les ai vus heureux et rayonnants lors des grands rassemblements comme les Frat, les JMJ, les temps forts organisés par leurs mouvements ou leurs aumôneries.

J'e me réjouis par conséquent que lors de la première session synodale, 97% des délégués aient déclaré que l'initiation chrétienne des jeunes générations devait constituer la première de nos priorités missionnaires, la grande cause du diocèse.

J'ai entendu l'appel adressé aux paroisses de leur proposer régulièrement l'animation de messes. Plus encore, j'ai entendu la volonté d'appeler et de former des adultes capables de les accompagner.



DÉCRETS SYNODAUX

Le Synode a permis une large consultation et beaucoup ont pris la parole pour exprimer ce qu'ils souhaitaient pour l'avenir de notre Église et de sa mission. Le temps est venu maintenant de nous engager. C'est pourquoi après avoir écouté et médité tout ce qui est venu de vous, je vous présente les décrets qui orienteront l'action missionnaire de l'Église de Créteil ces prochaines années. Ces décrets veulent traduire en actes des convictions fortes pour notre Église, pour les jeunes générations, pour la présence au monde et le service évangélique de l'humain, pour notre vie en Église. Les quatre chapitres suivants présentent l'ensemble de ces décrets à la lumière de ces convictions.

1. Décrets pour que notre Église vive de la Parole annoncée, vécue et célébrée.

2. Décrets pour que l'évangélisation des jeunes générations devienne la grande cause du diocèse.

3. Décrets pour que notre Église se fasse conversation et donne des mains à l'Évangile.

4. Décrets pour que la mission soit l'affaire de tous les baptisés et promouvoir des conversions pastorales.

Avec la promulgation de ces décrets une nouvelle période commence, celle de la mise en œuvre du Synode qui demandera à tous de vivre une conversion pastorale et missionnaire. Permettez-moi de reprendre à mon compte ici, pour notre diocèse, les paroles que le pape François, dans *La Joie de l'Évangile*, adressait à toute l'Église :

« J'espère que toutes les communautés feront en sorte de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour avancer sur le chemin d'une

conversion pastorale et missionnaire, qui ne peut laisser les choses comme elles sont. Ce n'est pas d'une simple administration dont nous avons besoin. Constituons-nous dans toutes les régions de la terre en un état permanent de mission. »⁶

Je demande donc à tous de lire attentivement ces décrets pour commencer personnellement à se les approprier. Dans un second temps, il sera nécessaire de les relire avec d'autres, que ce soit en secteurs pastoraux, paroisses, communautés, services, mouvements ou établissements catholiques : c'est ainsi que nous pourrons les faire nôtres et avancer ensemble pour une mise en œuvre respectueuse de chacun.

1. Décrets pour que notre Église vive de la Parole annoncée, vécue et célébrée

1.

Dans les équipes synodales, beaucoup ont fait l'expérience que la Bible n'est pas seulement un texte du passé mais une Parole vivante qui éclaire leur vie et leur permet de la relire afin d'orienter leurs choix. Elle n'est pas seulement un message mais aussi la rencontre du visage de Jésus-Christ qui nous montre le visage même de Dieu. Cette précieuse découverte doit être approfondie et partagée à tous ; et en effet, aujourd'hui, pour devenir des disciples missionnaires qui se mettent durablement à la suite de leur Seigneur il ne suffit plus d'avoir reçu une solide catéchèse (ce qui reste bien sûr nécessaire) mais il importe d'apprendre, comme Marie, sœur de Lazare, à se tenir aux pieds du Seigneur pour recevoir et garder sa Parole. C'est ce qui se produit quand nous scrutons les Écritures, personnellement ou en petite communauté, quand nous les recevons comme une Parole vivante dans la célébration liturgique et quand nous partageons à tous la joie de l'Évangile.



ÉCOUTER ET ANNONCER LA PAROLE DE DIEU

D1

Je demande aux équipes d'animation paroissiale (EAP) de promouvoir et d'aider à la mise en place des « **Maisons d'Évangile** ». Ces temps de partage et d'intériorisation de la Parole de Dieu seront suscités par des baptisés qui inviteront, à la maison, leurs amis, leurs collègues, leurs voisins ou des membres de leurs réseaux sociaux. Le déroulement en sera facilité par la publication d'un livret préparé par le Service diocésain des nouvelles initiatives d'évangélisation, avec le soutien des Services diocésains de formation et d'animation spirituelle, plus particulièrement durant l'Avent et le Carême. Dans le même esprit, on soutiendra **des fraternités dans les quartiers populaires**.

D2

Pour que notre Église soit bien une Église « en sortie », qui va aux périphéries partager la joie de l'Évangile, je décide de créer un Service diocésain pour de **nouvelles initiatives d'évangélisation**. Il soutiendra les efforts des paroisses, secteurs, mouvements et écoles catholiques pour prendre de nouvelles initiatives missionnaires (à l'exemple des parcours Alpha, des groupes Théophile, ou encore des propositions locales comme « Approche de la foi », etc.) et proposera son aide pour des événements plus ponctuels. Il donnera les moyens d'une relecture pastorale de ces initiatives. Je demande aux curés de développer avec ce nouveau service une collaboration confiante.

D3

Je demande que se poursuive la mise en place des « **communautés de proximité** » animées par des laïcs là où une église ou une chapelle ne sont plus utilisées comme des églises paroissiales. Ces communautés donnent à la paroisse les moyens de la proximité pour l'évangélisation, en permettant de rassembler des assemblées de prière, des séances de catéchèses d'adultes ou d'enfants voire, à l'occasion, des eucharisties dominicales, etc.

D4

Je décide de créer une **formation diocésaine « prêcher et témoigner »**. Elle est destinée à aider les prêtres, les diacres et les laïcs appelés à prêcher, dans des homélies ou des catéchèses. Une telle formation leur permettra d'optimiser leurs prises de parole en faisant des liens avec la vie quotidienne, l'actualité et la Parole de Dieu.

D5

Je décide que dans chaque secteur, l'équipe pastorale (EPS), en lien avec le Service diocésain des formations, propose systématiquement **le parcours « Parole de Vie »**. Le Service diocésain des formations évaluera ce parcours avec les personnes qui l'ont vécu et qui peuvent, à leur tour, le proposer.

D6

Pour que la mise en œuvre des orientations synodales porte du fruit, elle doit s'enraciner dans la prière. C'est, en effet, l'Esprit Saint qui est le premier acteur de l'évangélisation.

Décrets pour que notre
Église vive de la Parole
annoncée, vécue et célébrée

ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL ET RELECTURE

D7

Je demande donc aux paroisses de proposer **un temps de prière mensuel** pour permettre à tous d'entrer dans une relation vivante et personnelle avec le Christ. Je leur demande, en outre, de soutenir **les groupes de prière, les assemblées de louange et l'adoration eucharistique** et de faire connaître les trois monastères présents dans le diocèse pour que ceux qui le souhaitent puissent venir y prier.

Je demande aux équipes d'animation paroissiale (EAP) d'organiser régulièrement dans leur paroisse, avec l'équipe diocésaine d'animation spirituelle des **semaines de prière accompagnée**. Elles les proposeront tout particulièrement aux laïcs en responsabilité sur la paroisse comme un premier pas dans la découverte de la relecture de leur vie et l'accompagnement spirituel individuel.

D8

Je demande aussi à chaque équipe pastorale **de vivre une journée de relecture pastorale** en fin d'année à l'aide d'une grille élaborée par le Bureau de l'apostolat des laïcs et l'Équipe diocésaine d'animation spirituelle. Dans la dynamique de ce discernement spirituel, l'équipe se demandera quelles personnes peuvent être appelées à s'engager davantage dans la mission.

LITURGIE ET SACREMENTS

D9

Là où il n'en existe pas encore, je demande aux équipes pastorales de secteur (EPS) ou équipes d'animation paroissiale (EAP) **de créer des équipes liturgiques**. Leurs membres (chantres, musiciens, lecteurs, sacristains, fleuristes etc.), représentatifs de la diversité de nos assemblées, sont appelés pour un temps limité (en principe trois ans renouvelable une fois) et ils sont invités à se former, avec le soutien du Service diocésain de la pastorale liturgique et sacramentelle. On recourra avec profit au fascicule diocésain «*Des repères pour la liturgie*» (2016).

D10

Je demande que des personnes soient appelées et formées pour veiller à **la qualité de l'accueil** lors des célébrations, avec une attention particulière aux nouveaux venus, aux personnes en situation de handicap. Là où cela semble nécessaire, on n'hésitera pas à installer des boucles magnétiques pour les personnes malentendantes.

D11

Je demande aux équipes pastorales de secteur (EPS), aux équipes d'animation paroissiale (EAP), aux mouvements et aux écoles catholiques d'organiser régulièrement des temps forts où sera proposé **le sacrement du pardon**. Je décide que le Service de la pastorale liturgique et sacramentelle organisera chaque année, pendant le carême, avec les groupes de prière

et les communautés nouvelles, une célébration diocésaine du sacrement du pardon. Dans le même esprit, je demande que l'on ne se contente pas de célébrer **les sacrements du baptême, de la confirmation et du mariage**, avec les seules personnes qui les demandent mais qu'on les **propose comme des grâces pour vivre** à ceux qui, pour différentes raisons, n'osent pas s'en approcher.

D12

Je demande aux prêtres de donner **une place visible dans la liturgie aux laïcs qui participent à l'exercice de la charge pastorale**, en particulier lors des célébrations sacramentelles (baptême, confirmation, mariage, etc.) qu'ils ont contribué à préparer.



2. Décrets pour que l'évangélisation des jeunes générations devienne la grande cause du diocèse

L'absence des jeunes générations dans nos rassemblements habituels a quelque chose d'inquiétant. Ils disent avoir du mal à s'y retrouver et à y prendre activement leur place. Mais nous savons aussi qu'ils participent avec joie aux grands rassemblements comme les Frat, les JMJ, les célébrations de confirmation et les temps forts organisés par leurs mouvements ou leurs aumôneries. Le risque est alors que la Pastorale des jeunes se développe sans lien avec les paroisses ou les secteurs et que peu à peu ils s'isolent et perdent le contact. Le défi est donc le suivant : comment leur joie de croire, leur soif de Dieu, leur culture musicale, leurs aptitudes à communiquer et leurs engagements dans la société pourront-ils venir renouveler les habitudes de nos communautés, de sorte que notre vie en paroisse et en diocèse ne soit plus seulement pensée pour les jeunes mais **avec les jeunes** ?



LA PRIORITÉ DIOCÉSAINÉ

D13

À la demande des animateurs, afin de redonner un élan missionnaire à la pastorale des jeunes et la doter d'accompagnateurs bien formés au plan pastoral et au plan spirituel, je décide de **créer une école d'évangélisation** pour soutenir les personnes engagées dans la pastorale des enfants et des jeunes.

D14

Pour donner de la visibilité à notre priorité pour l'évangélisation des jeunes générations, je décide que le Service d'évangélisation des jeunes et des vocations, avec l'aide du Service diocésain de la pastorale liturgique et sacramentelle, organisera et animera une **eucharistie diocésaine avec les jeunes** une fois par an.

D15

Je demande à chaque équipe d'animation paroissiale (EAP), en lien avec les coordinateurs de la pastorale des enfants et des jeunes et les équipes liturgiques, de prévoir la célébration d'au moins **une eucharistie mensuelle préparée et animée avec les enfants et les jeunes**.

D16

Pour ne pas faire à la place des enfants et des jeunes, je décide de créer deux nouveaux conseils pastoraux diocésains:

- **un conseil pastoral diocésain des jeunes**, composé de jeunes et d'adultes engagés dans tous les secteurs de la

Décrets pour que
l'évangélisation des jeunes
générations devienne
la grande cause du diocèse

AVEC LES ENFANTS

D17

pastorale des jeunes. Il aidera à définir des orientations pensées avec eux et pas seulement pour eux.

- **un conseil diocésain de la pastorale des enfants**, composé d'adultes et de jeunes, engagés dans les divers secteurs de la pastorale des enfants. À leur écoute, il portera des projets communs et aidera à définir des orientations.

Dans toutes les paroisses, je demande aux catéchistes **d'initier les enfants à la prière** par des rencontres régulières spécialement préparées pour eux. Je leur demande de proposer systématiquement aux enfants de participer aux **écoles de prière** organisées sous la forme de camps par les différents mouvements et services associés dans la pastorale des enfants: Action Catholique des Enfants (ACE), Mouvement Eucharistique des Jeunes (MEJ), scoutisme, Service de la catéchèse, aumôneries de l'Enseignement public et de l'Enseignement catholique.

D18

Je demande aux responsables de la catéchèse, de la pastorale des enfants et de la pastorale des familles de chercher à faire découvrir **aux parents et grands-parents** comment ils peuvent prendre part à l'éducation chrétienne de leurs enfants et petits-enfants. À cette fin, on recourra avec profit au livre *Prier ensemble à la maison*⁷.

AVEC LES JEUNES

D19

Je demande que, dans les grands événements qui marquent nos paroisses, secteurs et diocèse, **la place des jeunes** soit systématiquement prise en compte, en concertation avec eux, et en les associant à la préparation.

D20

Je décide que le Conseil diocésain de la **communication** intègre des jeunes, notamment pour réfléchir à l'animation du site internet diocésain, à la présence du diocèse sur les réseaux sociaux et à la participation de jeunes dans les équipes locales de communication.

D21

Je demande aux responsables des aumôneries de collèges et de lycées d'organiser chaque année **des rencontres et des actions interreligieuses**, en s'appuyant sur les instances existantes (par exemple, l'association Coexister, les chorales interreligieuses, etc.), en se servant des outils de formation disponibles et en s'appuyant sur les services diocésains des relations avec les juifs, les musulmans et les bouddhistes.

D22

Je demande que **chaque équipe pastorale**, deux fois par an, prenne le temps de discerner parmi les jeunes ceux qui peuvent être appelés à participer aux initiatives suivantes : École de prière, Maison des serviteurs de la Parole et semaines de prière accompagnée.

D23

Je décide que le Conseil presbytéral ouvrira, avec le Service évangélisation des jeunes et vocations, une réflexion pour **un élan nouveau de la pastorale des vocations** aux ministères ordonnés et à la vie consacrée. Il sollicitera aussi la collaboration de membres du Conseil du diaconat permanent et du Conseil de la vie consacrée ainsi que des Conseils diocésains de la pastorale des familles et de la pastorale des enfants. Cette réflexion se conclura par la publication d'un dossier «*Repères*».



Décrets pour que notre Église se fasse conversation et donne des mains à l'Évangile

3.

Deux convictions se sont affirmées durant le Synode. D'une part, notre Église en Val-de-Marne n'entend pas se situer en surplomb, ni en opposition, mais en dialogue avec la société civile, les chrétiens d'autres confessions et les croyants d'autres religions. D'autre part, dans un monde devenu étranger à la tradition chrétienne, l'annonce de l'Évangile perd toute crédibilité si elle ne s'accompagne pas de gestes concrets qui réalisent dès maintenant, de manière anticipée, le Salut qu'elle annonce. Autrement dit, s'engager dans un service évangélique de l'humain appartient intrinsèquement à la mission des disciples de celui qui « **LÀ OÙ IL PASSAIT, [...] FAISAIT LE BIEN ET GUÉRISAIT [...] CAR DIEU ÉTAIT AVEC LUI** » (Actes. 10, 38).



Décrets pour que
notre Église se fasse
conversation⁸ et donne
des mains à l'Évangile

DIALOGUE ET RENCONTRE

D24

Je demande aux paroisses et aux mouvements d'organiser chaque année, en partenariat avec des non-chrétiens, une ou plusieurs manifestations à destination des habitants des quartiers et pas seulement des membres de la communauté chrétienne. Je demande aux mouvements et services d'**ouvrir des débats ou des forums portant sur des questions essentielles de société**. Ils n'hésiteront pas à mettre à contribution l'espace Cathédrale pour organiser des initiatives de ce genre.

D25

Parce que l'engagement de l'Église catholique dans le **dialogue œcuménique** est irréversible, je demande aux secteurs et paroisses de s'engager franchement dans la **rencontre fraternelle** avec les communautés relevant d'autres confessions chrétiennes qui sont présentes sur leur territoire. Je décide qu'au moins une fois par an, de préférence au cours de la semaine de l'unité des chrétiens, se déroule un «**échange de chaire**» avec une communauté chrétienne non catholique avec laquelle le secteur est déjà en relation régulière. Cette rencontre se conformera aux recommandations publiées par le Service national pour l'unité des chrétiens de la Conférence des Évêques de France⁹.

D26

Je demande aux chrétiens de développer des **rencontres amicales avec les croyants d'autres religions**, de connaître leurs fêtes religieuses (grâce à la création de fiches

Décrets pour que
notre Église se fasse
conversation et donne
des mains à l'Évangile

RESTER ATTENTIF AUX QUESTIONS FAMILIALES ET SOCIALES

D27

rédigées par les services diocésains des relations avec les juifs, les musulmans et les bouddhistes) et d'y participer à l'occasion.

Devant l'urgence que constituent aussi bien les questions familiales que les questions économiques, sociales et environnementales, je décide de créer un **Service diocésain «famille et société»** qui regroupera les équipes et les mouvements de :

- la pastorale des familles, la pastorale des fiancés et du mariage, la pastorale des personnes séparées, divorcées, remariées,
- la pastorale des personnes homosexuelles,
- l'antenne diocésaine des Semaines sociales et la pastorale du travail,
- et enfin l'instance de dialogue avec les élus et le pôle Justice qui reste à développer.

D28

Je décide que le Service famille et société, en lien avec le Service des formations, propose un module de **formation à la doctrine sociale de l'Église**.

D29

Je demande à la pastorale du mariage de susciter des **initiatives d'accompagnement** des jeunes couples, de ne pas se limiter à la préparation de la célébration de l'événement et d'accompagner le développement de leur vie familiale.

Décrets pour que
notre Église se fasse
conversation et donne
des mains à l'Évangile

PRENDRE SOIN LES UNS DES AUTRES

D30

Je demande à chaque équipe pastorale de secteur (EPS) de **créer un pôle de la solidarité**, en lien avec le Conseil diocésain de solidarité, rassemblant des membres des associations et mouvements chrétiens présents sur leur territoire et qui agissent pour la solidarité. Ce pôle aura pour mission d'interpeller tous les baptisés pour que la mise en œuvre des orientations de *Diaconia* soit le fait de tous et pas seulement de quelques spécialistes.

D31

Je décide de **créer**, dans le cadre du nouveau Service diocésain famille et société, **une Équipe diocésaine de la pastorale du travail** qui aura notamment pour mission de susciter des temps de rencontre en Église dans des bassins d'emploi importants et d'accompagner des personnes en souffrance à cause de leurs conditions de travail ou de leur situation de chômage.

D32

À fin de prolonger sur le diocèse l'élan du rassemblement *Diaconia*, je décide de **créer un Service de la fraternité** en lien avec le Conseil de la Solidarité. Il suscitera des **groupes de parole avec des personnes exclues et «sans voix»**; il accompagnera dans les secteurs, les paroisses et les mouvements, la mise en œuvre d'initiatives diocésaines de solidarité dans le style de ce que réalisent déjà Août Secours Alimentaire (ASA) et les Tables ouvertes paroissiales (TOP).

D33

Je décide de créer un **Service de la pastorale des quartiers populaires**. Avec le soutien du Conseil de la mission ouvrière et du Conseil de la solidarité, il suscitera dans l'esprit de Madeleine Delbrêl, des Fraternités, lieux de partage convivial entre les habitants pour accueillir à leur manière et à leur rythme la Parole de Dieu.

D34

Je demande aux équipes d'accueil paroissial de repérer et d'**identifier les membres isolés, malades, âgés ou fragiles de la communauté**. Elles veilleront à leur apporter un soutien fraternel en s'appuyant sur des réseaux de « bienveillants », issus des équipes des mouvements de solidarité, de la pastorale de la santé et du service évangélique des malades présentes sur la paroisse.

D35

Je décide de créer une **Commission diocésaine pour le logement**. En collaboration avec les associations compétentes concernées, elle sera chargée de recenser les locaux et terrains diocésains disponibles, de veiller à leur occupation permanente et d'étudier la possibilité de les utiliser pour héberger des personnes sans logement.

Décrets pour que la mission soit l'affaire de tous les baptisés et promouvoir des conversions pastorales

4.

Pendant ces deux années, nous avons fait l'expérience de la synodalité dans le discernement des priorités missionnaires du diocèse. Elle ne peut s'arrêter là ; elle doit se poursuivre et s'approfondir. Pour cela, nous avons à nous convertir personnellement et en communauté.

Cela concerne en premier lieu ceux qui sont donnés à l'Église pour être ses pasteurs et tous ceux qui exercent une responsabilité. C'est à eux que le pape François s'adresse quand il écrit : *« Nous devons, au contraire, nous tenir au côté de notre peuple en l'accompagnant dans ses recherches et en stimulant cette imagination capable de répondre aux problèmes actuels. Et ce discernement nous devons le faire ensemble avec notre peuple et jamais pour lui ou sans lui¹⁰. »*

Mais ces conversions resteraient lettre morte si elles n'aboutissaient à transformer la vie concrète de l'Église diocésaine jusque dans ses aspects institutionnels. En effet, c'est dans la forme que prennent ses fonctionnements les plus quotidiens, de l'organisation de sa liturgie à celle de ses finances et de son administration, que l'Église devient en vérité ce qu'elle est : Peuple de Dieu, Corps du Christ et Temple de l'Esprit. C'est pourquoi ces décrets doivent se conclure par des conversions pastorales et des décisions institutionnelles qui touchent en particulier :

- la bonne articulation entre les diverses instances pastorales,
- nos compétences en matière de gestion des ressources humaines,
- le fonctionnement des services diocésains de pastorale.

D36

Pour continuer de progresser dans l'apprentissage de la culture synodale entamé ces deux dernières années, je décide de créer, après consultation du Conseil pastoral diocésain, **une commission d'audit pastoral et missionnaire**, chargée d'évaluer la manière dont s'articulent paroisses, secteurs, mouvements, services diocésains et conseils de l'évêque. Elle me fera des propositions pour mettre concrètement en œuvre la synodalité.

D37

Je décide que le Service diocésain des formations et le Service des ressources humaines organiseront **une formation commune** pour les prêtres, diacres et laïcs en mission ecclésiale qui portera simultanément **sur la gestion des relations humaines** et sur la manière dont s'articulent les différentes responsabilités pour vivre la **communio ecclésiale**.

D38

Personne en Église ne décide seul. C'est pourquoi, après vous avoir consultés, je décide de **créer de nouveaux conseils** chargés d'aider les services diocésains à définir leurs priorités, en cohérence avec les orientations diocésaines, à faire des propositions et à en vérifier la bonne mise en œuvre. Seront ainsi créés :

- auprès du Service famille et société, un Conseil famille et société ;

**EN CONCLUSION...
MAINTENANT
TOUT COMMENCE !**



- auprès du Service évangélisation des jeunes et vocations, un Conseil diocésain des jeunes ;
- auprès des mouvements d'enfants, de l'Enseignement Catholique et du Service de la catéchèse, un Conseil pour la pastorale des enfants ;
- auprès du Service de la communication, un Conseil diocésain de la communication qui intégrera des jeunes.

Il leur sera demandé d'évaluer l'activité et les orientations du service auquel chacun de ces conseils est rattaché et de me faire des propositions pour les améliorer.

Après des nouveaux services de la fraternité et des quartiers populaires, les Conseils de la mission ouvrière et de la solidarité poursuivront leurs missions.

Pour accompagner toutes ces décisions et orientations missionnaires discernées par le Synode, **je décide** de nommer pour le temps nécessaire un **Comité de suivi** chargé de favoriser la réception, l'appropriation et la mise en œuvre de ces décrets par tous les baptisés et toutes les instances ecclésiales du diocèse.

^{1.} PAPE FRANÇOIS, *Evangelii Gaudium*, Éditions Bayard, Cerf, Fleurus-Mame 2013, n° 31

^{2.} Disponible sur le site du diocèse de Créteil <http://catholiques-val-de-marne.cef.fr/synode/files/Synthese.pdf>

^{3.} MADELEINE DELBRËL, *En dialogue avec les communistes*, Editions Nouvelle Cité, 2014 p. 255-256

^{4.} « *Diaconia 2013 – servons la fraternité* » : démarche initiée par les évêques de France pour appeler les communautés à vivre davantage, dans la réciprocité, la fraternité et l'espérance avec les personnes en situation de fragilité, proches ou lointaines et pour redire combien le service du frère est une manière de vivre sa foi chrétienne à la suite du Christ.

^{5.} À la suite de la première session de l'assemblée synodale, deux commissions de travail ont été fusionnées car elles travaillaient sur des sujets concordants.

^{6.} PAPE FRANÇOIS, *Evangelii Gaudium*, Éditions Bayard, Cerf, Fleurus-Mame 2013, n° 25

^{7.} Virginie Aladjidi et Caroline Pellissier, sous la direction d'Etienne Grieu, *Prier ensemble à la maison*, Les Éditions de l'Atelier 2016.

^{8.} « L'Église doit entrer en dialogue avec le monde dans lequel elle vit. L'Église se fait parole ; l'Église se fait message ; l'Église se fait conversation. » **PAUL VI**, *Encyclique Ecclesiam Suam*, § 67.

^{9.} Un échange de chaire consiste pour deux communautés chrétiennes séparées à inviter chacune à son tour le pasteur de l'autre communauté, à lui donner la prédication au cours de la célébration dominicale. Cette pratique a été officiellement recommandée dans une note de **MGR VINCENT JORDY**, président du Conseil pour l'unité des chrétiens et les relations avec le judaïsme de la Conférence des évêques de France, publiée le 21 novembre 2014, sur la prédication en contexte œcuménique et sur les « échanges de chaire » ([HTTP://WWW.LA-CROIX.COM/URBI-ET-ORBI/ARCHIVES/DOCUMENTATION-CATHOLIQUE-N-2518-G/UNE-PARABOLE-DE-LA-COMMUNION-REELLE-MAIS-IMPARFAITE-2014-12-17-1281332](http://www.la-croix.com/URBI-ET-ORBI/ARCHIVES/DOCUMENTATION-CATHOLIQUE-N-2518-G/UNE-PARABOLE-DE-LA-COMMUNION-REELLE-MAIS-IMPARFAITE-2014-12-17-1281332))

[..] « **RECOMMANDATION N°1** : En plus des célébrations œcuméniques qui pourraient ne réunir que des fidèles déjà sensibilisés à l'œcuménisme (cf. 1.1), nous encourageons des visites réciproques entre communautés chrétiennes voisines au moins une fois par an, au cours d'un office dominical habituel; à cette occasion pourra être vécu un « échange de chaire ». Dans l'Église catholique, c'est au cours d'une messe que le ministre de l'autre communauté sera invité à intervenir. »

[..] **RECOMMANDATION N°6**: Lors d'une messe catholique à laquelle un ministre et des fidèles d'une communauté anglicane ou protestante ont été invités, le ministre catholique qui la préside lit le texte d'Évangile et fait une brève homélie rappelant surtout l'engagement œcuménique irréversible de l'Église catholique. Il donne ensuite la parole au ministre de la communauté invitée qui propose à tous une méditation biblique ou une prière universelle rédigée à partir des lectures du jour.

¹⁰. **PAPE FRANÇOIS, *Les laïcs, messagers de l'Évangile***. Lettre apostolique au cardinal Marc Ouellet, traduction française de Kinda Elias, Éditions Salvator 2016, p. 22-23.



Moi, **Michel Santier**, évêque du diocèse de Créteil,
En communion avec notre pape **François**,
PROMULGUE,
ce **dimanche 16 octobre 2016**, les décrets du Synode
qui a été convoqué le **dimanche 12 octobre 2014**,
en la fête du 40^e anniversaire du décès de Madeleine Delbrêl,
et en ORDONNE LA PUBLICATION (c.466).



Le Synode a été célébré dans notre diocèse lors des deux sessions de l'assemblée synodale,
les **21 et 22 novembre 2015** et les **21 et 22 mai 2016**.

Ces décrets, publiés sous le titre :

Avec Lui, prendre soin les uns des autres et partager à tous la joie de l'Évangile
entrent en vigueur ce même dimanche 16 octobre 2016,
en la fête du 50^e anniversaire de la création du diocèse de Créteil.

Par mandement,

Gérard Béra

Chancelier

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Béra', written over a faint circular stamp.

Créteil, le 16 octobre 2016

+ **Michel Santier**

Évêque de Créteil



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M Santier', written in a cursive style.



Évêché de Créteil
2 rue Pasteur Vallery-Radot
94000 Créteil